



L'accent  
**Catalan**

# Mon Département

FÉVRIER 2024 // N°35

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

> **2024** · Solidarité, écologie, citoyenneté

**NOS PROJETS  
POUR VOUS !**



# L'interview d'Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

## **Vous affirmez votre soutien auprès des agriculteurs en grande souffrance ?**

Nous sommes aux côtés des agriculteurs. L'agriculture est l'un des piliers de notre économie. Ces hommes et ces femmes doivent pouvoir vivre de leur travail et avoir droit à une concurrence loyale et à des aides à la transition écologique. Au-delà de l'enveloppe de 2,1 M€ en faveur de la politique agricole, nous avons voté une aide d'urgence de 400 000 € et nous appelons l'État à prendre ses responsabilités et à apporter des réponses à la hauteur de la détresse exprimée. Il est temps d'agir contre les pressions industrielles et de valoriser le travail de celles et ceux qui nous assurent une alimentation de qualité. Le gouvernement doit répondre à la colère du monde agricole.

## **Un Département pilote de nouvelles solutions**

### **Vous créez « Labo P.O. ». De quoi s'agit-il exactement ?**

Nous sommes, avec l'Aude, les seuls départements de France à être dans cette situation extrême de manque de pluie et de sécheresse. Notre territoire est aux avant-postes du réchauffement climatique et de ce qu'il fait subir comme conséquences aux départements méditerranéens. Notre responsabilité, c'est de prévoir et d'anticiper. Après avoir saisi le Président de la République en 2023 pour prendre en compte la situation inédite de sécheresse, il s'agit aujourd'hui, avec les experts et les chercheurs, d'aller à la recherche de solutions qui existent parfois sur le territoire pour lutter et s'adapter au réchauffement climatique. Nous voulons faire des Pyrénées-Orientales un laboratoire d'expérimentation, un département pilote de nouvelles solutions. Avec « Labo P.O. », nous mettons en place des ateliers de réflexion qui partiront des risques établis, vers un laboratoire de solutions, de confrontation entre experts scientifiques et experts des territoires, pour anticiper et modifier nos pra-

tiques collectives et mieux faire face au changement climatique autour des risques incendie, sécheresse, inondations, et de la prise en compte de la santé, de la biodiversité et du cadre de vie. Des ateliers seront organisés sur l'ensemble du territoire.

### **L'année 2024 rime aussi avec solidarité ?**

Les solidarités, c'est une action forte pour protéger les enfants et accompagner les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. La hausse des violences intrafamiliales de ces dernières années a augmenté le nombre d'enfants confiés, de plus de 1000 en 10 ans. Nous accompagnons plus de 1800 enfants avec les éducateurs, les travailleurs médico-sociaux et les familles d'accueil. Le nombre d'enfants en grande souffrance ne cesse d'augmenter, à un moment où l'offre de soins neuropsychiatriques est très insuffisante et où le Département pallie les carences de l'État dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. La solidarité, c'est aussi l'accès aux soins. Nous poursuivons le Pack Santé initié en 2023. Nous agissons avec tous les partenaires pour favoriser l'installation de médecins en finançant les pôles et les maisons de santé pluridisciplinaires. Nous accompagnons les médecins salariés avec la Région dans les centres de santé publics. Après Millas et Fourques, ce sera Céret, Amélie-les-Bains et Cabestany. La solidarité, c'est aussi l'insertion sociale et professionnelle pour celles et ceux qui en ont besoin. Nous innovons pour booster nos dispositifs en faveur de l'insertion pour faciliter l'accès à l'emploi et à l'ensemble des services utiles au quotidien et au plus près de chez soi (le logement, les mobilités, les démarches administratives...). Ces outils permettent de répondre au mieux aux métiers en tension dans le médico-social, le BTP ou la restauration.

### **L'année 2024 est également placée sous le signe des mobilités avec la reprise de la RN 116 ?**

La RN 116 devient la Route 66 ! Les travaux de modernisation vont s'engager sur les secteurs de Rodès et Vinça dans le cadre du protocole des 110 millions d'euros financés à 50% par l'État, 25% pour la Région et 25% pour le Département. Parmi les projets routiers, nous privilégions les moins impactants pour notre environnement, comme le doublement de la RD 900 entre Perpignan Porte d'Espagne et Pollestres qui vise à sécuriser et fluidifier le trafic. Nous continuons à développer les mobilités douces, avec le Plan vélo : 200 km de voies cyclables vont être aménagés, en plus des 500 km déjà réalisés. Nous avons une approche globale des mobilités douces y compris avec la Région et Carole Delga pour les trains du quotidien avec le Train Jaune, la ligne du Train Rouge, la ligne vers Céret dans le cadre du RER catalan et bien sûr la ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan !

### **Vous allez consulter les habitantes et les habitants sur le nom du département ?**

Comme je m'y suis engagée avec la Majorité départementale, nous lançons cette année la consultation sur un nom de département qui fasse davantage écho à notre identité locale. Nous montons un groupe de travail avec le monde universitaire, le collège associatif de l'Office public de la langue catalane (OPLC), les chambres consulaires, les syndicats pour expliquer la démarche de consultation, échanger, confronter les points de vue et recueillir des propositions. À l'automne, chères habitantes et chers habitants, vous serez appelés à voter ! Nous saisissons en fin d'année le gouvernement et le Conseil d'État pour la nouvelle dénomination du département, si la population manifeste sa volonté de la changer.



#agriculture

## **Une aide exceptionnelle de 400 000 €**

Le Département déploie un dispositif d'aide solidaire pour les foyers agricoles les plus en difficulté, en débloquant une aide exceptionnelle d'urgence de 400 000 €.

« Alors que nous n'avons plus de compétences directes pour accompagner au plus près les agriculteurs, le Département décide d'agir pour soutenir les filières agricoles qui font partie de l'identité de notre territoire. Les années 2022 et 2023 ont été particulièrement marquées par une sécheresse sans précédent sur notre territoire. L'ensemble des filières végétales (viticole, arboricole, maraîchère) et d'élevage ont été très durement impactées par le manque d'eau. Les pertes sont estimées à près de 2 M€. Dans la filière viticole, la perte de récolte couplée à une perte de fonds importante génère des situations alarmantes. Certains éleveurs ont été obligés de se séparer d'une partie de leur cheptel, entraînant des pertes de revenus ne faisant qu'augmenter les situations de détresse. La profession agricole n'a eu de cesse de l'exprimer en appelant à la mobilisation rapide et exceptionnelle des pouvoirs publics. Le Département débloque une enveloppe exceptionnelle d'urgence de 400 000 € qui comprend l'accélération de la mise en œuvre de chantiers importants, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, dans l'optimisation de la gestion de la ressource en eau, mais également le déploiement d'une aide solidaire pour les foyers agricoles les plus en difficulté. Ces chantiers doivent s'accélérer afin de trouver des solutions positives pour l'agriculture, indispensable à notre territoire. »



Thierry Voisin, Conseiller départemental en charge de l'Agriculture et du Foncier

# **BUDGET 2024** - Le Département privilégie la **protection de la population** et les **investissements d'avenir**

**Malgré un contexte économique défavorable avec une forte inflation qui pèse sur l'activité économique, l'augmentation des taux d'intérêt et la hausse de la pauvreté, le Département vote une grande politique ambitieuse d'investissement pour cette année de 218 M€.**

Les élus du Département ont voté un budget primitif de 712,7 millions d'euros pour l'année 2024. Un budget offensif, dans un contexte économique et social tendu, marqué par une baisse du pouvoir d'achat, des factures énergétiques qui explosent et des prix de denrées alimentaires qui impactent aussi bien les familles que les collectivités territoriales des P.-O. Le choix effectué pour 2024 est de privilégier l'augmentation de la protection sociale, en y consacrant 49 % de son budget, la protection civile et les investissements d'avenir.

**Protéger la population** : cela passe par l'augmentation financière de la prise en charge

de l'hébergement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des crédits supplémentaires pour la protection de l'enfance, dont les mesures de protection ont augmenté de 83 % ces dix dernières années. Protéger les habitants, c'est se battre sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle pour ne laisser personne au bord du chemin en continuant d'accompagner les dispositifs d'insertion sociale ainsi que les dispositifs d'insertion vers et dans l'emploi. Ce nouveau budget permet d'apporter des solutions concrètes aux habitants. Le Département affirme également sa volonté de protéger les Catalans en augmentant de façon exception-

nelle sa contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 66) pour renforcer la protection civile de la population.

**Des investissements ambitieux pour assurer un meilleur avenir pour tous et répondre aux enjeux environnementaux** : entretien et aménagement des routes, gestion de la Route 66, développement durable du port de Port-Vendres, équipement numérique des collèges, aides aux communes... sont au cœur de nos priorités pour l'année 2024. Ces investissements permettent également de garantir l'activité des entreprises locales.

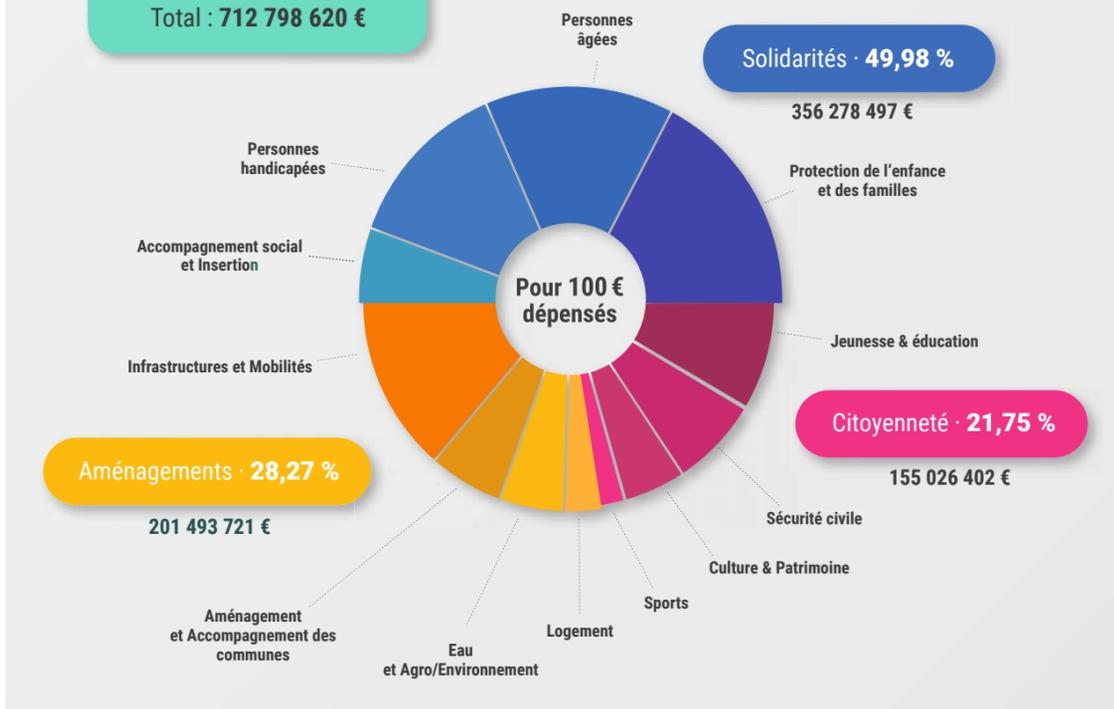


Robert Garrabé  
Vice-Président du Département en charge des Finances

« Le Département travaille pour construire un territoire solidaire et attractif avec plus de services publics, plus de logements, plus d'emplois et des habitants mieux protégés. C'est un budget équilibré qui s'inscrit dans la volonté politique de notre institution, qui est à la fois de respecter les grands équilibres budgétaires et financiers et de développer l'investissement à la hauteur de notre Département. »

## **Un budget solidaire et protecteur**

Total : 712 798 620 €





# > NOS PROJETS POUR VOUS !



## Changement climatique : avec "Labo P.O.", le Département veut trouver de nouvelles solutions



**Quelles sont les conséquences et les problèmes posés par le changement climatique ? Quelles sont les activités et les actions qui aggravent ou améliorent la situation ? Pour lutter et s'adapter, le Département crée "Labo P.O.", un laboratoire des solutions face au changement climatique.**

Parce que les Pyrénées-Orientales sont aux avant-postes du réchauffement climatique et que ses conséquences impacteront les départements méditerranéens, le Département imagine un lieu de confrontation et d'idées pour chercher des solutions. Il s'agit de tracer

des pistes pour chacun des territoires impactés par le changement climatique. Il s'agit également de travailler avec tous les acteurs concernés sur le territoire. Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues : **des ateliers** regroupant des experts, qu'ils

soient scientifiques ou de terrains, **lors de journées thématiques** sur les risques incendies, la sécheresse, les inondations et autour de la santé, de la biodiversité et du cadre de vie. La première journée thématique débutera à la fin du mois de mars.



**Martine Rolland**

Conseillère départementale en charge de la Transition énergétique, de l'Environnement et de la Mer

« Avec Labo P.O., nous voulons prendre à bras-le-corps ces grands défis qui se posent à nous. L'idée est de créer une dynamique sur les territoires par rapport au changement climatique. Nous voulons faire des Pyrénées-Orientales un laboratoire d'expérimentation. »



**Grégoire Carrier**, Directeur général adjoint du Pôle des Territoires et Mobilités au Département et **Nadine Vilarrasa**, chef de projet Labo P.O.

« Il s'agit de mieux comprendre localement les causes et les conséquences du réchauffement climatique et de développer une stratégie de territoire avec la mise en œuvre de solutions adaptées. Labo P.O. se propose de réaliser des études de cas avec des ateliers. Les intercommunalités concernées ont vécu les événements et leur expérience peut nous en apprendre davantage sur les mécanismes et les solutions possibles. C'est un laboratoire à ciel ouvert. »

## Ensemble pour préserver l'eau et améliorer sa gestion

Le « salut » du département passe par une approche partagée et solidaire de l'eau pour mettre l'intelligence collective au service de l'intérêt général. On pense bien sûr à la sécurisation et à la production de l'eau potable, aux aides mises en place par le Département pour résorber les fuites du réseau d'eau potable, pour réutiliser les eaux usées, pour un développement vertueux de l'hydraulique agricole. L'Assemblée départementale a voté en mai 2023 un plan conséquent en faveur de la sobriété des usages de l'eau.

Ce plan comprend notamment un appel à projets pour accompagner les communes rurales et les communautés de communes de moins de 20 000 habitants dans la réparation des fuites des réseaux d'eau potable. 14 communes ont été aidées dans le cadre de cet appel à projets, qui est reconduit en 2024. Elles se situent dans les hauts cantons, la vallée de la Têt, le Haut-Vallespir et la vallée de l'Agly. Pour mener à bien les travaux concernés, le Département mobilise une enveloppe de près de 264 000 €, soit une aide majorée par le Département à hauteur de 80% du coût des travaux dans le cadre de ce plan exceptionnel. Cette action volontariste s'inscrit dans le cadre des 4 M€ que le Département alloue tous les ans à la politique « Eau potable assainissement ». Cette dernière est complémentaire de l'appui technique que le Département apporte au quotidien aux collectivités et de l'ensemble des autres actions que le Département porte tant sur la gestion opti-

misée des barrages que sur les projets structurants, pour favoriser une gestion solidaire et partagée de la ressource en eau. Le Département reconduit les appels à projets en direction des collectivités pour encourager les projets liés à la désimpermeabilisation des sols (rendre les sols plus per-

méables), la végétalisation et la résorption des fuites d'eau. Le Département souhaite par ailleurs poursuivre le partenariat avec la Ville de Perpignan pour aider à l'optimisation de la gestion de Las Canals, canal qui alimente les retenues de La Raho. Et également agir pour la retenue des Aspres.



**Nicolas Garcia**,

1<sup>er</sup> Vice-Président du Département en charge de l'Eau, de la Catalanité et du Transfrontalier

« Agissons ensemble pour la préservation de l'eau en abordant l'eau sous ses différentes dimensions : l'eau brute, sa répartition, les barrages, l'eau potable, la résorption des fuites, la réutilisation des eaux usées, l'hydraulique agricole et les usages du tourisme et des loisirs... L'eau est un enjeu collectif ! »



**Sarah Edde**, ingénieure en hydraulique urbaine sur le secteur de la Cerdagne et du Haut-Conflent

« Le SIAEPA (Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement) du Cambre d'Aze, le SIAEPA La Solane et le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de la Vallée de la Vanéra ont profité de l'appel à projet du Département pour la réparation de fuites d'eau potable :

**13 fuites sur les communes de La Cabanasse et Saint-Pierre-dels-Forcats pour une économie de 12 700 m<sup>3</sup>, 5 fuites sur les communes d'Angoustrine et Ur pour une économie de 800 m<sup>3</sup> et 26 fuites sur les communes de Bourg-Madame, Nahuja et Osséja pour une économie de 18 400 m<sup>3</sup>. »**

## Un nouveau nom pour le département qui fasse davantage écho à notre identité !

**Le Département lance une consultation auprès de tous les habitants.**

À l'automne, toutes les habitantes et tous les habitants des Pyrénées-Orientales sont appelés à voter pour le changement de nom du département ! Cette consultation de la population pour un nom plus cohérent, plus positif et plus attractif est une promesse des élus de la Majorité départementale. Et concrètement, comment cela va-t-il se passer ? Plusieurs étapes. D'abord, l'ensemble des associations de la culture et des langues, les universitaires, les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture...), les syndicats et les représentants d'élus vont se rencontrer pour expliquer la démarche, confronter les points de vue et recueillir des propositions (de fin février à avril). Ensuite, un groupe de travail, avec l'ensemble des partenaires, sera créé



Hermeline Malherbe, entourée des élus de la Majorité départementale, a présenté cette initiative à la Maison de la Catalanité le 15 janvier lors des vœux à la presse

pour définir les modalités pratiques de la consultation. À l'automne, les habitants voteront et en décembre, selon le résultat, le gouvernement et le Conseil d'Etat seront saisis pour changer le nom du département. C'est ce que la loi prévoit\*.

\*L'article L3111-1 du Code général des collectivités territoriales stipule à propos du nom du département : « le changement de nom d'un département est décidé par décret en Conseil d'État sur la demande du conseil départemental ».

**> Très haut débit et inclusion numérique pour tous : 80 % du territoire couvert**

Le déploiement de la fibre devrait être achevé à l'horizon 2025 ! Le Département a chaussé les bottes de sept lieues pour couvrir les Pyrénées-Orientales en très haut débit\* : plus de 160 000 prises ont été installées depuis 2018. C'est l'un des investissements les plus importants du Département : 195 millions d'€ (140,3 millions du Département ; 30,7 millions de l'État ; 20 millions de la Région et 3 millions de l'Europe). L'enjeu est de taille : raccorder un maximum de particuliers, entreprises, communes et communautés de communes au numérique pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. C'est la raison pour laquelle le Département a fait le choix politique de construire un réseau public d'accès au Très haut débit, Numérique66. Ce chantier engage 190 communes sur le territoire et a permis la création de 2 500 emplois. L'inclusion numérique fait partie intégrante du projet d'aménagement : des « ambassadeurs et conseillers du numérique » sont là pour vous aider dans vos démarches. Des permanences se tiennent en mairies, dans les communautés de communes, les bibliothèques et médiathèques, les espaces numériques. Renseignez-vous !

\*hors agglomération perpignanaise couverte par un opérateur privé.

« Nos entreprises locales ont accompagné le Département dans cet immense défi : chaque foyer sera relié au réseau Fibre avant fin 2025. Divers métiers sont impliqués : monteurs câbles, terrassiers, raccordeurs, techniciens de Bureau d'étude, constructeurs de route, élagueurs. Ces tâches ont été accomplies par 4 groupements d'entreprises, eux-mêmes accompagnés par 20 entreprises sous-traitantes spécialisées. Le déploiement de la fibre catalane, souvent cité en exemple au niveau national, est en avance. »

**> Jean-Christophe Nierga,** Président de la délégation des Pyrénées-Orientales de la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie



## Avec la Route 66, le Département reprend la RN 116 en main

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le Département a repris la gestion de la route nationale 116 qui s'appelle désormais Route 66 !**

Cette route de plus de 100 km est un axe majeur qui relie la plaine à la montagne. Le Département travaillera en étroite collaboration avec la Région pour une gestion et un développement coordonnés de cet itinéraire essentiel, tant pour tous les habitants et les usagers des communes desservies que pour les déplacements économiques et touristiques, en lien avec les autres solutions de mobilités. Des premiers travaux démarreront au second semestre 2024 dans le secteur de Rodès et de Vinça avec le développement de voies cyclables en parallèle. Le Département

a voté 110 millions d'euros pour tous ces nouveaux aménagements de modernisation de la RN 116, financés également par l'État et la Région.



**➔ Jean Roque**

Vice-Président du Département en charge des Mobilités

« Nous avons une approche globale des mobilités en conciliant la sécurisation des grands axes routiers, la création de pistes cyclables, de véloroutes, de pôles d'échanges multimodaux et d'aires de covoiturage. »



**> Nicolas Crouilles,** riverain de la Route 66

« On espère que la reprise en main du Département va accélérer les choses, notamment sur la voie rapide, de Perpignan jusqu'à Prades, pour contourner Marquixanes. On espère aussi plus d'intermodalité, de voies douces et de nouveaux aménagements, comme entre Serdinya et Olette ou entre Serdinya et Villefranche-de-Conflent. »

## Encourager la pratique du vélo au quotidien



**Le Département va créer 200 km de voies cyclables supplémentaires pour arriver à 700 km d'ici 4 ans. Il adopte un nouveau « Plan Vélo » pour favoriser la pratique du vélo dans toutes ses dimensions : quotidienne, sportive, de loisirs, touristique, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et d'aménagement du territoire.**

C'est le moyen de transport le plus écologique, le plus économique et aussi bon pour la santé ! Plus de 200 km supplémentaires de voies douces vont ainsi être aménagés dans les prochaines années. Cet élan correspond à une dépense d'investissement de 10 M€ par an, d'ici 2028. Le plan vélo repose sur 6 grands axes : de la sécurisation des déplacements à la formation aux nouveaux métiers de la filière vélo. Il s'agit de développer aussi le cyclotourisme bien sûr et d'aider à la mobilité solidaire... Bref, créer une culture et une économie du vélo pour tous et partout !



**> Clément,** de l'association La chaîne des Albères, atelier vélo participatif à Laroque-des-Albères

« On a la chance d'avoir beaucoup de petites routes annexes qui traversent les vignes par exemple. Il faudrait s'appuyer sur ce réseau existant pour améliorer les traverses. La pratique du vélo en mode « tourisme » est plutôt bien développée mais il faudrait que la pratique quotidienne du vélo se démocratise davantage. À mon sens, il y a encore des efforts à faire pour apprendre à partager la route. »



## Le Département dessine l'avenir durable du port de Port-Vendres



Un nouvel élan économique pour le port.

Le saviez-vous ? Le port de Port-Vendres est le 2<sup>ème</sup> hub français de fruits et légumes sur la façade méditerranéenne. En 2023, Cémoi a fait le choix de faire transiter par Port-Vendres son cacao au lieu du port du Havre. Tout un symbole ! L'avenir est à moins de camions sur les routes par la combinaison du fret maritime et du fret ferroviaire. Nous avons entrepris dès 2023 les travaux nécessaires à la requalification du quai Dezoums, qui sera long de 170 mètres. L'aménagement de ce quai vise à maintenir et diversifier l'activité du port et ainsi le rendre plus attractif. À ce jour, plus de 600 emplois

directs et indirects sont liés à l'activité du port. C'est la Compagnie Port-Vendraise qui est le nouveau délégataire du port de Port-Vendres (2024-2038), dont le mandataire est Transit Fruit, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ce nouveau délégataire aura en charge la gestion du service d'exploitation des activités de pêche, de plaisance et de commerce, la prise en charge de la construction d'ouvrages, la réalisation de travaux. Ce développement durable du port comprend la réfection des quais et l'implantation de laboratoires de recherche.



### BON À SAVOIR

Le développement économique du port de Port-Vendres va de pair avec un programme favorisant la biodiversité afin de préserver l'équilibre écologique du site. Requalification et aménagement de la Redoute Béar, suivi acoustique, abris pour les juvéniles de poissons... Grâce à l'appui du Département, une plateforme de recherche de l'Université de Perpignan Via Domitia s'est installée sur l'anse Gerbal (projet Juvaport piloté par Philippe Lenfant).



### Hermeline Malherbe

Présidente du Département

« Nous développons un port durable, à haute qualité technologique et à haute valeur environnementale, intégré dans la ville. Préservons la vitalité du territoire et les emplois de ce bassin de vie, en tenant compte du changement climatique. »

+ d'infos sur :  
ledepartement66.fr



> Kader Boulhimas, représentant syndical des dockers à Port-Vendres

« Ça fait longtemps qu'on l'attendait ce quai ! On pourra accueillir plus de bateaux car le tirant d'eau sera plus important. Il faut pérenniser et développer l'activité du port, pour démarcher d'autres trafics, de nouvelles lignes, développer le trafic passagers, du nouveau commerce car demain, avec ce nouveau quai, on aura les infrastructures. C'est important pour nos emplois, pour l'avenir du port, de Port-Vendres et de toute la Côte Vermeille. »



### Marie-Pierre Sadourny

Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation et de la Jeunesse

« Où qu'il soit sur le territoire, chaque jeune doit trouver toutes les clés de sa réussite dans SON collège. L'avenir des jeunes nous concerne tous. Avec l'Assemblée départementale des collégiens et l'Assemblée des Jeunes, nous donnons la possibilité aux jeunes d'être acteurs et de proposer des projets concrets. »

## Éducation et engagement citoyen : le Département aux côtés des jeunes

Le Département s'engage pour la réussite des collégiens.

Les élus du Département viennent de voter un nouvel engagement pour les collèges de 126 millions d'euros, pour les 5 ans à venir. Construction et restructuration des collèges, travaux de rénovation énergétique, modernisation et rénovation des espaces de vie au sein des collèges, plan Vélo... Le Département accompagne la réussite des jeunes en investissant massivement pour leurs conditions d'étude et leur cadre de vie au collège. Le Département s'engage également toute l'année à leurs côtés pour proposer des activités pédagogiques variées et une restauration de qualité. Le Département poursuit, après de très nombreux témoignages de satisfaction de la communauté éducative, l'équipement des collégiens avec la nouvelle Tablette-PC, la fourniture aux collégiennes d'un kit *Mes premières règles* et le Département prolonge la sensibilisation de tous

les collégiens sur le tabou des règles. Avec l'Assemblée départementale des jeunes et l'Assemblée départementale des collégiens, le Département a la volonté d'associer les jeunes pour faire vivre un dialogue permanent et les aider dans leurs projets. 14 premiers jeunes composent la nouvelle Assemblée Départementale des Jeunes (18-25 ans). Avec notre partenaire l'AFEV, les jeunes ont commencé en décembre dernier un temps de réflexion et ont travaillé sur les thématiques liées au changement climatique, aux mobilités, à l'engagement citoyen ou encore sur la promotion des gestes de premiers secours. À la fin de leurs deux années, ils viendront présenter en session plénière du Département un rapport qui sera le fruit de leurs réflexions et de leurs travaux. Un groupe de jeunes motivés et déterminés pour mener à bien leur mandat, et réaliser de beaux projets !



L'Assemblée départementale des jeunes réunit le 8 décembre à l'Hôtel du Département.

L'Assemblée départementale des collégiens, composée de 46 jeunes, se préoccupe de harcèlement scolaire, bien-être au collège, citoyenneté, valeurs démocratiques et républicaines, laïcité... Les jeunes témoignent d'une conscience citoyenne très riche !

## > Pour une sécurité civile de proximité

Sécheresse, problématiques liées à l'accès à l'eau, feux de végétation et risques d'inondations, accroissement de l'activité opérationnelle des services de secours, risques liés aux nouvelles technologies...



Adeline, pompier volontaire

Face aux nouveaux enjeux en matière de sécurité civile, le Département déploie de nouveaux moyens pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Le Département a voté une enveloppe supplémentaire de 5 millions

d'euros sur huit ans permettant de recruter 100 pompiers professionnels supplémentaires d'ici 2031, dont 13 recrutés cette année. 215 sapeurs-pompiers volontaires ont été recrutés en 2023. À cela s'ajoute une enveloppe supplémentaire de 6,8 millions d'euros votée en février 2023 par le Département pour renforcer la protection civile de la population et 10 millions d'euros pour financer le plan d'investissement du SDIS.

Un Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques 2023 - 2028 du Service d'incendie et de secours a été voté. L'idée étant d'offrir un maillage de secours d'urgence de proximité. La création d'un nouveau centre d'incendie et de secours dans le secteur du Mas Sabole est à l'étude pour renforcer ce maillage territorial.

> Adeline, pompier volontaire à la caserne de Thuir

« Il y a vraiment besoin de recruter. Avec le manque d'eau, il est vrai que nos missions deviennent compliquées. On sert de moins en moins sur les points d'eau de ville pour ne pas gaspiller et on utilise les points d'eau naturels mais l'eau de mer, ce n'est pas non plus idéal pour le matériel car c'est corrosif... Mes souhaits pour 2024 ? Que les habitants respectent bien les consignes de débroussaillage de maison et qu'on forme de plus en plus de personnes aux gestes qui sauvent. »

> Michel Garcia,  
Conseiller départemental



« Nous prenons en compte le changement climatique, l'évolution sociétale et les nouveaux risques pour un Service départemental d'incendie et de secours performant. »

## > Les Archives départementales s'offrent un nouvel écrin pour la création d'une Maison de la Mémoire

Les travaux démarreront à l'automne : les Archives vont connaître de grands travaux de réhabilitation et d'extension. 14 km linéaires supplémentaires permettront de conserver dans les meilleures conditions des milliers d'archives datant du IX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Des salles de consultation, de conférences ainsi qu'un hall d'exposition seront créés pour accueillir le public. Fait unique en

Occitanie, ce projet intègre également le dépôt archéologique départemental, en vue de créer un centre de conservation et d'étude.

> Christine Galvin, Responsable des Archives contemporaines et de la valorisation

« Aujourd'hui, les 20 km linéaires sont insuffisants pour remplir nos missions obligatoires de collecte des archives. Nos archives papier sont soumises à des conditions de conservation très particulières comme la température, le taux d'humidité, l'exposition à la lumière... Le local doit être noir, ventilé. On ne peut pas stocker les archives n'importe où ! Aujourd'hui, nos neuf étages sont pleins ! »

> Charles Chivilo,  
Conseiller départemental en charge de la Culture et du Patrimoine



« Ce projet d'extension et de réhabilitation est au service de tous les habitants, chercheurs, généalogistes, étudiants, enseignants... Ce projet d'envergure, de 24 millions d'euros, est mené bien sûr en partenariat étroit avec le Ministère de la Culture. Nous espérons une pose de première pierre avant la fin de l'année. »

# > NOTRE PRIORITÉ : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



► **Madeleine Garcia-Vidal,**  
Vice-Présidente du Département  
déléguée à l'Enfance-Famille

« Nous musclons nos actions pour l'enfance et la famille et nous demandons à l'État de prendre sa part en pédopsychiatrie. Une action prioritaire doit également être menée sur l'attractivité des métiers du lien, chantier indispensable pour que ces professions soient reconnues à la hauteur de leur utilité sociale. »

## Enfance : le Département agit et protège

**Prévention spécialisée, accompagnement des enfants en famille d'accueil, accueil d'urgence et protection des femmes enceintes, des jeunes au sein de l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence... Toute notre action de protection de l'enfance est guidée par le seul intérêt de l'enfant.**

Avec l'ensemble de nos partenaires, acteurs de l'aide sociale à l'enfance, de la prévention, de la justice, de l'éducation et de la santé, sans oublier les enfants et leurs familles, nous agissons au quotidien pour que des enfants et des jeunes s'en sortent ! La dernière étude de Santé Publique France confirme l'augmentation des troubles psychiatriques des enfants et des jeunes. Depuis l'automne 2021, les équipes du Département doivent faire face à un doublement des mesures d'aide sociale à l'enfance. Nous sommes passés en 10 ans de moins de 1 000 jeunes confiés au Département à près de 2 000 aujourd'hui. Pour répondre à l'ensemble des défis qui se présentent, le Département investit massivement dans la politique publique de Protection de l'enfance.



De gauche à droite : Ryan, Natacha et Francesca, leur mère, ont été accompagnés par l'équipe du Service d'accueil d'urgence et d'évaluation de l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence à Perpignan, services départementaux. Ils ont bénéficié d'un accompagnement suite à un drame familial.



► **Aude,** assistante familiale auprès de l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence

« J'accueille dans l'urgence des enfants pour les mettre à l'abri des difficultés rencontrées par leurs parents. Tout est dans la confiance, à la fois avec l'enfant accueilli et avec son ou ses parents, pour que cette situation se passe du mieux possible. »

## > Insertion sociale et professionnelle : le Département accompagne vers et dans l'emploi

L'insertion sociale et professionnelle pour le Département, c'est une question de dignité. Chaque situation est unique, et il peut exister plusieurs obstacles à la reprise d'une activité, que ce soit la mobilité, la santé ou encore des problématiques familiales. Après avoir mis en place Objectif Emploi66.fr\*, avec 610 entreprises inscrites, 3 040 allocataires volontaires et 4 100 postes publiés, le Département complète le dispositif avec Objectif Insertion66.fr. Cette plateforme recense, de manière géolocalisée, l'ensemble des ressources sociales utiles (logement, santé, mobilité, démarches professionnelles et administratives, environnement familial...) pour les personnes qui en ont besoin.

\*La plateforme Objectif Emploi 66 est une plateforme de mise en relation entre des entreprises qui présentent des besoins en recrutement et des allocataires du RSA qui se mobilisent pour retrouver le chemin de l'emploi.

► **Rémi Lacapère,**  
Vice-Président du  
Département délégué  
à l'Insertion sociale et  
professionnelle



« Le Département va lancer la plateforme départementale de la mobilité solidaire 2024-2027. Nous continuons l'organisation de job dating avec les partenaires locaux issus d'horizons divers. Nous continuons de tisser cet écosystème dynamique, en phase avec la réalité de notre territoire. »

## Santé : accès aux soins près de chez vous

**Le Département aide les communes à salarier des médecins, à s'équiper en pôles de santé ou en Maisons de santé pluridisciplinaires.**



Il est primordial, aujourd'hui, d'investir dans des projets en faveur de l'accès à la santé et du maintien de services essentiels à la vie rurale. Le Département soutient ces dynamiques territoriales. À Maury, grâce au soutien du Département, un pôle d'activités regroupant pharmacie, centre médical, bou-

langerie, a pu se créer. Une belle démonstration de l'efficacité de l'intelligence collective pour apporter des solutions concrètes aux habitants ! Dans le cadre du Groupement d'intérêt public « Santé », formé par la Région et le Département, nous ouvrons des centres de santé publics sur le territoire : le centre de



► **Fabienne Sévilla,**  
Maire de Fourques

« Le nouveau centre médical de Fourques est opérationnel depuis début octobre 2023 et comprend 4 médecins généralistes ainsi que 2 secrétaires. Cela répond vraiment aux besoins du territoire car nous étions sans médecin depuis fin 2020 ! »

santé à Fourques est opérationnel. Le Centre de santé à Millas a été agrandi avec l'aide du Département. Prochainement, trois autres centres de santé devraient ouvrir à Céret, à Amélie-les-Bains et un centre médical de proximité à Cabestany.

## > Logement : le Département « booste » son offre pour les jeunes et lutte contre la précarité énergétique

Avec la "Boussole des jeunes", nouvelle plateforme numérique, le Département apporte, avec l'ADIL et les autres partenaires, toutes les informations utiles pour le logement des jeunes et participe à la construction de nouvelles résidences habitats jeunes à Perpignan et à Argelès. Ce nouveau Foyer de Jeunes Travailleurs comprendra 128 logements. Et comme l'insertion sociale et professionnelle ne va pas sans un toit sur la tête, le Département poursuit son action en faveur du développement de logements sociaux et de la lutte contre la précarité énergétique.

► **Toussainte Calabrèse**,  
Vice-Présidente  
du Département  
déléguée à l'Habitat  
- Logement et  
Présidente de  
l'Office 66 et de  
l'ADIL 66



« Produire du logement confortable, accessible et sobre en énergie, c'est contribuer directement au bien-être et au pouvoir d'achat des habitants. Notre territoire est sous doté en Foyers logements pour les jeunes or ces structures sont facteurs de mixité sociale. »

+ d'infos sur :  
[boussole.jeunes.gouv.fr](http://boussole.jeunes.gouv.fr)



Le Département déploie un vaste dispositif d'aides pour favoriser le maintien à domicile.

## Faciliter la vie des personnes âgées et des personnes handicapées

Toutes les actions du Département sont orientées pour maintenir et favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pour accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées, le Département, gestionnaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), met en place des aides en faveur du maintien à domicile ou de l'hébergement en établissement spécialisé. Il investit également dans la modernisation ou la création d'EHPAD répartis sur tout le territoire afin de répondre aux exigences de prise en charge et de développement durable des bâtiments, tout en limitant l'impact sur les prix de journées acquittés par les familles (Habitation à l'Aide Sociale). Deux EHPAD vont voir le jour cette année : le Centre Gérontologique du Roussillon sur la zone d'activités de Torremila et l'EHPAD d'Elne (réhabilitation).

Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les enfants, adolescents et adultes et aide sociale pour l'hébergement en établissements spécialisés. Il participe également au financement des services d'accompagnement à la vie sociale et délivre l'agrément aux particuliers pour l'accueil familial des personnes.

Le Département porte également une politique volontariste de lutte contre les discriminations. À ce titre, il organise chaque mois, les "Vendredis du Handicap" et les "Vendredis du Bien Vieillir", en partenariat avec les associations locales, pour sensibiliser les habitants et les scolaires afin de permettre une société plus inclusive pour toutes et tous.



► **Françoise Fiter**

Vice-Présidente du Département déléguée à la Santé, Personnes âgées, Personnes handicapées

« Pour prendre soin des personnes qui en ont le plus besoin, nous mettons en commun les savoirs-faire pour travailler tous ensemble. Je salue l'engagement des aidants familiaux comme des professionnels qui exercent des métiers difficiles et qui ont besoin d'être revalorisés. »



Le Département, à travers la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH), finance des aides individuelles pour les personnes en situation de handicap :



### Expression libre

## La parole des élu-e-s

### Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

#### La Majorité départementale soutient les agriculteurs !

Notre territoire doit beaucoup à ses agriculteurs ! La Majorité départementale a fait voter une aide exceptionnelle d'urgence de 400 000 €. C'est une aide solidaire pour les foyers agricoles les plus en difficultés ! Cela vient s'ajouter aux 2,5 millions d'euros que le Département consacre à l'agriculture pour l'aide à l'investissement sur les exploitations individuelles et les projets collectifs, c'est notamment l'acquisition de matériel agricole en commun ou la préservation des terres agricoles. C'est aussi le soutien des structures d'animation et de développement agricole, pour la mise en œuvre d'actions en faveur d'une agriculture plus végétale et plus durable. C'est le soutien à la société coopérative d'intérêt collectif Le Local qui réunit une vingtaine de producteurs catalans pour fournir les restaurants collectifs (cantines scolaires, maisons de retraite...) en produits locaux dont les cantines des collèges du Département et l'UDSIS, notre service public de la restauration collective pour favoriser les circuits courts ! Et c'est tout le travail mené avec les agriculteurs autour de l'hydraulique agricole et notamment le goutte à goutte qui démontre leurs efforts !

### Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

#### Quand on « vœux », on peut !

Tel est le vœu que nous formulons pour notre département au seuil de cette nouvelle année 2024 : qu'il agisse enfin face la sécheresse inédite de plus en plus prégnante qui sévit et s'installe malheureusement durablement sur tout notre territoire. Nous ne pouvons plus attendre passivement que la pluie et la neige tombent pour résoudre nos problèmes d'approvisionnement et de remplissage de nos réserves d'eau douce. Les engagements pris par la majorité départementale en 2023, reconduits pour 2024, ne sont pas à la hauteur des enjeux et nous le déplorons fortement. Avec un département classé en « URGENCE ABSOLUE » EAU, il faut maintenant agir !

### Groupe Communistes et Apparenté-e-s

Nous soutenons les Départements de gauche dans la condamnation de la Loi immigration qui refusent d'appliquer le principe de préférence nationale concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes en perte d'autonomie à partir de 60 ans. À la différence de l'extrême droite et certains à droite, nous ne proposons pas de trier les personnes ou les enfants selon leur origine et nous appliquons le principe Républicain à toutes et tous.

### Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays catalan

#### Cap sur 2024 : une année riche que nous vous souhaitons la meilleure possible !

2023 vient de s'achever et avec elle, nombre d'événements difficiles, tant sur la scène internationale (guerres) que nationale (inflation) et locale (sécheresse, incendies). Pour autant, l'heure n'est pas à la morosité mais à l'action ! Comme nous avons pu le faire sur divers projets, nous allons continuer à œuvrer pour les habitants et les communes des cantons que nous représentons. 2024 verra donc notre groupe s'engager, entre autres sujets, sur l'insertion, le réemploi du verre, la gestion de l'eau, le soutien à nos pompiers, les solutions d'investissement pour les stades et l'accompagnement des communes dans leurs projets structurants.



### ► Aude Vivès

Vice-Présidente en charge de l'Attractivité, du Tourisme et des Loisirs

« La demande de nos clientèles pour plus de circuits courts, de loisirs de proximité, une nature préservée, doit nous permettre d'adapter, développer et moderniser notre offre afin de conserver notre attractivité dans un contexte concurrentiel fort. Mais tout cela doit se faire dans le respect de notre terre et de ses habitants. »

## Tourisme et Loisirs : une nouvelle feuille de route



**Authentique, durable et audacieux. C'est ce vers quoi se dirigent le Département et tous ses partenaires du tourisme pour définir les contours de la nouvelle stratégie de tourisme et de loisirs qui sera votée au printemps prochain.**

Le tourisme est un secteur d'activité clé de notre économie locale, créateur de plus de 11 000 emplois. Il génère un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros et représente plus de 7,2 millions de séjours par an, ce qui fait des Pyrénées-Orientales, le 7<sup>ème</sup> département touristique français. L'enjeu aujourd'hui est de tendre vers un tourisme plus solidaire, plus respectueux de notre territoire et des populations locales. Il devra également être plus équilibré, sur les mois de l'année comme sur le territoire, pour que ses retombées économiques profitent à l'ensemble de la population et des acteurs économiques. Et demain, vers un tourisme plus humain, plus durable ? Oui ! Voyager et « consommer local » peut et doit être vecteur de lien et de mixité entre les populations touristiques et locales. C'est tout l'enjeu de ce nouveau

schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs. Les Pyrénées-Orientales, laboratoire de réflexions et d'actions pour opérer la transition vers un secteur du Tourisme et des Loisirs plus vertueux ? La nouvelle stratégie départementale du Tourisme et des Loisirs 2024-2030 se doit d'être collective, différenciante et visionnaire, tant socialement que d'un point de vue environnemental.



► Marie Perez Siscar, Présidente et propriétaire de Côté Thalasso à Banyuls-sur-Mer et Présidente du Syndicat national de la Thalassothérapie

« Tous les acteurs du tourisme ont bien conscience des nouveaux enjeux de notre territoire et s'adaptent pour économiser l'eau et l'énergie. Notre territoire a tous les atouts pour répondre à des visiteurs qui ont envie d'authenticité, de nature, de consommer local, de découvrir notre gastronomie, notre patrimoine. Il faut s'affirmer comme un département accueillant, humain et cultiver notre sens de l'hospitalité. »

## Coopération transfrontalière : un nouveau dispositif européen pour soutenir des projets de territoire

**Avis aux porteurs de projets ! À l'initiative du Département, une première enveloppe de 2,2 millions d'euros est mobilisée pour soutenir des projets de territoire au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT).**



Séminaire de présentation de l'EsCaT et lancement du premier appel à projets transfrontaliers le 18 janvier dernier au siège de la Generalitat de Catalunya à Gérone.

dispositif l'EsCaT, comprenez « l'aire fonctionnelle Espace Catalan Transfrontalier ». Concrètement, cela se traduit par une série d'appels à projets d'un montant global de près de 4 millions d'euros. Une première enveloppe de 2,2 millions d'euros a été lancée officiellement le 18 janvier dernier à Gérone, en présence de tous les partenaires français et catalans. Ce nouveau dispositif européen, relevant du Programme européen POCTEFA 2021-2027, au service des habitants, vise à développer des projets communs qui ont trait à la langue bien sûr, mais aussi, aux projets liés à l'environnement, au changement climatique, à l'interconnectivité entre services publics, à l'inclusion et à la cohésion sociale, à la participation citoyenne. L'idée étant de faire de cet espace une zone fonctionnelle, un espace de coopération sans limite géographique ou administrative. Les porteurs de projets ont jusqu'au 19 avril pour déposer leurs projets (annonce des lauréats le 19 octobre !).



### ► Nicolas Garcia

1<sup>er</sup> Vice-Président du Département en charge de la Catalanité et du Transfrontalier

« L'EsCaT est un territoire de coopération pertinent, il correspond à une réalité sociale, culturelle et linguistique ! C'est un bel outil supplémentaire offert par le programme européen que nous utilisons pour conforter les liens que nous avons déjà. Nous pouvons être un véritable laboratoire de projets transfrontaliers qui améliore la qualité de vie de nos citoyens. »



### Le saviez-vous ?

Depuis 2008, plus de 300 micro-projets transfrontaliers ont déjà été soutenus par le Département et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre de Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers.

Vivre dans les Pyrénées-Orientales et la province de Gérone, autrement dit, au sein de « l'Espace Catalan Transfrontalier » est une richesse. Afin de promouvoir des projets communs sur cet espace de vie transfrontalier, le Département, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona lancent un nouveau

Article en catalan et + d'infos sur : [ledepartement66.fr](http://ledepartement66.fr) et [www.poctefa.eu](http://www.poctefa.eu)



### Votre info logement avec l'ADIL

Actualités 2024 - La réglementation en matière de logement évolue !

En 2024, de nouveaux dispositifs s'appliquent sur notre territoire : Permis de louer. Zones tendues. Décret portant règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés. Ma Prime Adapt'. Mon accompagnateur Rénov'. Conciliation obligatoire. Loi anti squat. Dispositifs d'investissement locatif. Abattement forfaitaire des meublés de tourisme. Réforme du prêt à taux zéro. Fin de validité des DPE réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 30 juin 2021. Utilisation du chèque énergie par les locataires du parc social pour payer leur charge locative de chauffage. Bouclier tarifaire. Inscription obligatoire de l'identifiant fiscal invariant du bien sur le bail de location. Prêt travaux d'Action Logement à 1,5%. Procédure d'appel simplifiée. Augmentation du taux de la taxe de la redevance d'archéologie préventive. D'autres notions sont précisées par des décisions récentes de jurisprudence ou des réponses ministérielles : le caractère réel et sérieux du congé donné par le bailleur, le changement d'usage, la location saisonnière dans le cadre d'une copropriété, garantie de vices cachés en cas d'inondation, modalités d'entretien d'une chaudière individuelle dans le cadre d'un bail d'habitation, opposabilité d'une servitude... Restez informés !

Présidée par Toussainte Calabrèse. L'ADIL 66 se situe 2, rue Pierre Dupont à Perpignan. / Tél. 04 68 52 00 00  
E-mail : [contact@adil66.org](mailto:contact@adil66.org) / Notre actualité : [www.adil66.org](http://www.adil66.org) / Facebook : [facebook.com/adil66.org/](https://facebook.com/adil66.org/) / LinkedIn : [adil 66](https://www.linkedin.com/company/adil66/)



### Les permanences du C.A.U.E 66

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités... (Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture). Les formations proposées par le CAUE 66 favorisent la montée en compétences des acteurs de l'aménagement, en cohérence avec les enjeux du territoire. N'hésitez pas à demander le catalogue des formations 2024.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidée par Marie-Pierre Sadourny, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan.  
Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : [contact@caue66.fr](mailto:contact@caue66.fr) / + d'infos : [www.caue66.fr](http://www.caue66.fr)

